RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussigné (e) : M. ABCAUCOURT Expedit Sean David
(nom et prénoms de la personne immatriculée)

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint ~~M./~~Mme ***(rayer la mention inutile)***

Mme ABCAUCOURT née SINANOUNY Marie Angelique,

avec l~~equel~~/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage(1) ~~ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux,~~ sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Saint André, le 27/06/2025
(signature de la personne immatriculée)

[redacted]

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.